



COMMUNE D'ARCAÏ

Département
de la Vienne

CONSEIL MUNICIPAL
Du Lundi 4 Avril 2022
A 19 h

COMPTE RENDU SOMMAIRE

Mr NOE Alain, le Maire - Mme PIOLET Isabelle, Adjointe - Mr BOULINEAU Fabrice, Adjoint - Mme LALANDE Patricia, Conseillère Municipale - Mme PETROW Delphine, Conseillère Municipale - Mme PIMBERT Stéphanie, Conseillère Municipale - Mr SAMSON Jean-Marie, Conseiller Municipal.

Absents : Mr PROUX Emmanuel, Mr ALLETRU Xavier

Absents excusés : Mr BENETEAU Valentin et Mme AMIRAULT Marion

Pouvoirs : Mme AMIRAULT Marion donne pouvoir à Mme PIOLET Isabelle
Mr BENETEAU Valentin donne pouvoir à Mr NOE Alain

La séance est ouverte sous la présidence de Mr Alain NOE, le Maire
Il constate que le quorum est atteint.

Mme PETROW Delphine est désignée secrétaire de séance assistée de Mme PIMBERT Stéphanie.

1 – APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU 28 MARS 2022

Le Conseil Municipal approuve le compte-rendu du 28 Mars 2022.

2 – DESAFFECTATION DE L'ECOLE

Le Conseil Municipal valide la désaffectation des classes avant le commencement des travaux.

3 – SUBVENTION COMMUNALE

Le Conseil Municipal valide une subvention de 100 € pour l'association TEAM 89.

4 – COURRIER CCPL

Ce point sera à l'ordre du jour du prochain conseil pour en délibérer.

Séance levée à 19h11

Arçay, le 11 Avril 2022
Mr Alain NOE, Le Maire

Vu pour être affiché : le 11 Avril 2022, conformément aux prescriptions de l'article L.2121.25 du Code Général des Collectivités Territoriales.